

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE**

UNIVERSITE DE YAOUNDE 1



**CONCOURS D'ENTREE
EN PREMIERE ANNEE DU SECOND CYCLE DE L'ENS**

Philosophie/Philosophy

SESSION 2009

Text

Explain and comment this text of Kant

"If then there is to be a supreme practical principle and, as far as the human will is concerned, a categorical imperative, then it must be such that from the conception of what is necessarily an end for everyone because this end in itself it constitutes an objective principle of the will and can hence serve as a practical law. The ground of such a principle is this : rational nature exists as an end in itself. In this way man necessarily thinks of his own existence ; thus far is it a subjective principle of human actions. But in this way also does every other rational being think of his existence on the same rational ground that holds also for me ; hence it is at the same time an objective principle, from which, as a supreme practical ground, all laws of the will must be able to be derived. The practical imperative will therefore be the following : Act in a way that you treat humanity, whether in your person or in person of another, always at the same time as an end and never simply as a means. We now want to see whether this can be carried out in practice."

Kant, Grounding for the Metaphysics of Morals (Second section)

Expliquez et commentez ce texte de Kant

« Si donc il doit y avoir un principe pratique suprême, et au regard de la volonté humaine un impératif catégorique, il faut qu'il soit tel que, par la représentation de ce qui, étant une fin *en soi*, est nécessairement un fin pour tout homme, il constitue un principe *objectif* de la volonté, que par conséquent il puisse servir de loi pratique universelle. Voici le fondement de ce principe : la nature raisonnable existe comme fin *en soi*. L'homme se représente nécessairement ainsi sa propre existence ; c'est donc en ce sens un principe *subjectif* d'actions humaines. Mais tout autre être raisonnable se présente également ainsi son existence, en conséquence du même principe rationnel qui vaut aussi pour moi ; c'est donc en même temps un principe *objectif* dont doivent pouvoir être déduites, comme d'un principe pratique suprême, toutes les lois de la volonté. L'impératif pratique sera donc celui-ci : Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen ».

Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs, 2^e section